

Communiqué de presse

Bilan régional 2020 des déchets ménagers Le tri toujours en progression en Corse

Un recul de la production totale de déchets et une hausse du tri : tels sont les principaux enseignements du bilan 2020 des déchets ménagers produits et traités en Corse, réalisé par le SYVADEC.

LES CHIFFRES CLÉS 2020

677 KG de DMA /hab./an sont produits en moyenne en Corse [-7 % par rapport à 2019]
Données nationales : 525 kg/hab.
Source : ADEME (données 2017).

37% des DMA sont triés, soit 252 kg/hab./an

63% des DMA sont enfouis, soit 425 kg/hab./an

> La production de déchets ménagers a baissé

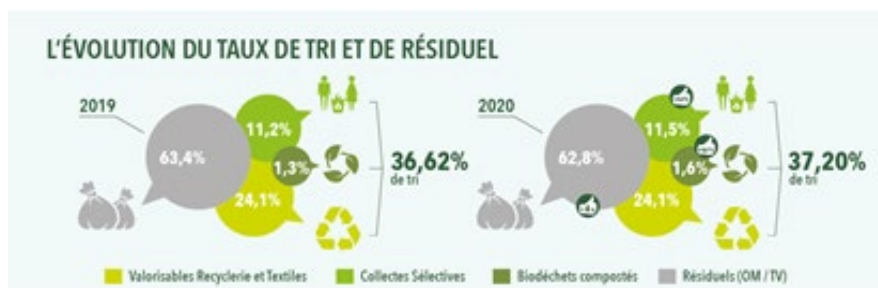
La production de déchets a diminué en Corse en 2020. Chaque habitant a ainsi généré 677 kg de déchets dits municipaux*, soit un volume total de 226 900 tonnes. C'est 6 % de moins qu'en 2019. Pour le SYVADEC et les intercommunalités, cela représente une diminution de 14 595 tonnes de déchets traités.

Ces résultats confirment la tendance observée sur les 3 premiers trimestres de l'année. On peut y voir les conséquences de la crise sanitaire : périodes de confinement ; ralentissement de l'activité économique ; saison touristique globalement en retrait.

Néanmoins, dans le même temps, la population de la Corse a continué d'augmenter. Ainsi, cette relative stabilité des tonnages produits pourrait aussi être interprétée comme la prise de conscience par les Corses de la nécessité de réduire leurs déchets.

On produit en Corse encore 29 % de déchets en plus que la moyenne nationale, établie à 525 kg/an/habitant. Cette différence, qui s'est réduite par rapport à 2019 (+ 39 %), s'explique par l'impact du tourisme.

* Les déchets municipaux sont les déchets collectés par les collectivités. Ils comprennent : les déchets des ménages, y compris les encombrants (hors gravats) ; les déchets produits par les petites entreprises (ou administrations) et collectés en même temps que les déchets des ménages (déchets dits « assimilés ») ; les déchets des communes (entretien des espaces verts, nettoyage de la voirie, déchets des marchés).



> Le tri a encore progressé, porté par le compostage et le tri des emballages

En 2020, le taux de tri s'établit à 37,20 % soit 252 kg/habitant contre 36,62 % en 2019.

Les collectes sélectives (verre, papier, emballages) diminuent de 4 % - mais le tri des emballages progresse encore de 18 % -, les déchets valorisables de recycleries baissent de 6 %. En revanche, les biodéchets compostés à la source augmentent de 19 %.

Ces résultats sont à rapprocher des mesures mises en œuvre par le SYVADEC et les intercommunalités.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages depuis 2018 continue de produire ses effets. De même, le plan compostage porte ses fruits de manière constante. En 2020, près de 5 000 composteurs individuels ont été distribués et 25 composteurs partagés installés dans les cœurs de villages et les quartiers d'habitation. 11 kg de déchets par habitant (9 kg en 2019) ont ainsi pu être mis au compost plutôt que jetés avec les ordures ménagères. Désormais, 1 Corse sur 4 dispose d'une solution de compostage.

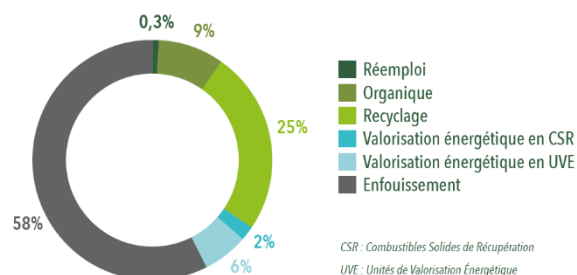
> Le volume des ordures ménagères enfouies continue à diminuer

L'effort constant sur le tri a permis de réduire le volume des ordures ménagères résiduelles destinées à l'enfouissement. Celui-ci reste cependant élevé : 425 kg/an/habitant contre 254 kg/an/habitant en moyenne nationale. Cela représente 62,8 % du volume des déchets produits en 2020 contre 63,4 % en 2019.

En 2020, la Corse a envoyé 84 415 tonnes de déchets en recyclage et valorisation, soit 252 kg/habitant.

> Comment sont traités les déchets corses ?

Les déchets produits en Corse sont traités via différentes méthodes : réemploi, valorisation organique, recyclage, valorisation énergétique (en Combustibles Solides de Récupération et, en 2020, en Unités de Valorisation Énergétique pour les balles de déchets traitées en PACA) et enfouissement.



En 2020, 42 % des déchets ont été valorisés dont 34 % en valorisation matière et 8 % en valorisation énergétique, et 58 % ont été enfouis.

Contact presse :

Catherine Vernaz – Responsable communication / Tél. 06 25 44 86 11

Courriel : catherine.vernaz@syvadec.fr